



L'Occitanie : un leader national en Santé Numérique ?

Maryline CROVISIER: <u>maryline.crovisier@dreets.gouv.fr</u>

Charlotte BEZIAN-MEYER: charlotte BEZIAN-MEYER: charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr

Service économique de l'Etat en région – DREETS Occitanie

Présentation qui ne peut être copiée, transmise ou dupliquée partiellement ou dans son intégralité sans autorisation préalable de la DREETS Occitanie.



Ordre du jour

- ☐ La stratégie d'accélération Santé Numérique
- ☐ La e-santé : un segment dynamique en Occitanie
- ☐ Les dispositifs d'aide en cours et à venir







LA STRATEGIE D'ACCELERATION SANTE NUMERIQUE



Les stratégies d'accélération pour l'innovation



- Initiées dans le cadre du 4^{ème} Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4).
- Investissements exceptionnels dans des secteurs ou technologies d'avenir, pendant et après la relance, répondant à des besoins d'innovation prioritaires ou des failles de marché.
- Plusieurs leviers activés : fiscaux, normatifs, financiers...
- 12,5 milliards d'euros sur 5 ans (2021-2025) à travers le PIA, dont une partie dans le cadre du plan de relance.
- Pilotage interministériel confié au Secrétariat général pour l'investissement (SGPI).
- 16 stratégies lancées (dont 3 en santé) et 4 en cours d'élaboration.



La stratégie d'accélération « Santé Numérique »



- Stratégie quinquennale qui associe plusieurs ministères: Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de l'Economie des Finances de la Relance, Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, et Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI)
- Préparer l'avenir et faire de la France un leader en santé numérique
- Conçue avec l'écosystème : consultation publique au 1^{er} semestre 2021 :
 429 réponses, 46 entretiens qualitatifs, 6 mois de travaux interministériels
- Lancée le 18 octobre 2021
- o Dotée de 650 M€
- 34 actions et 1 AMI







LA E-SANTE : UN SEGMENT DYNAMIQUE EN OCCITANIE







PIA 3 régionalisé : de nombreux lauréats en santé numérique



PIA3 régionalisé : de quoi parle-t-on ?



Dispositif ouvert sur **3 ans** (2018-2020). Doté de **500 M€** au niveau national (250 M€ en subventions et avances remboursables, 250M€ en fonds propres).

Projets financés à parité entre Etat et Région, via des appels à projets régionalisés.

3 volets:

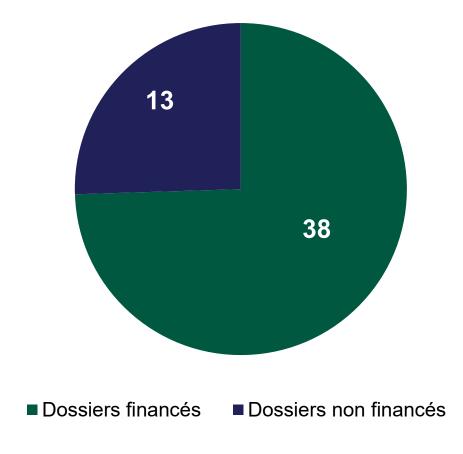
- Concours d'innovation (projets individuels innovants)
- Accompagnement et transformation des filières (créations d'infrastructures partagées entre industriels
- Adaptation et qualification de la main d'œuvre (formation)



PIA3 régionalisé : de nombreuses candidatures en santé, et notamment e-santé



En Occitanie: 166 candidatures (tous secteurs) au concours d'innovation



51 candidatures

dans le domaine de la **santé** (≈ **31**% des candidatures au dispositif PIA3 régionalisé)

Assiette totale : 22 576 000 € (vs 467 M€)

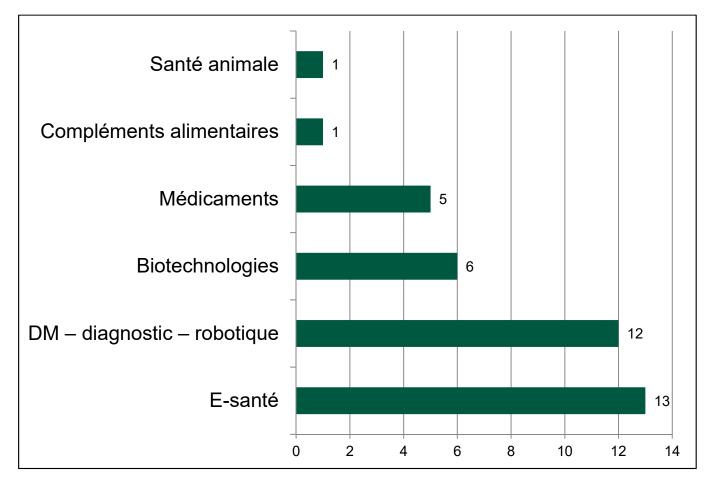
Aide attribuée : 9 542 000 € (environ 28% du montant global d'aides régionales)

- Subventions : 5 862 000 €
- Avances remboursables : 3 400 000 €



PIA3 régionalisé : lauréats en santé





38 lauréats dans la filière santé



PIA3 régionalisé : REX dossiers e-santé



- 100% entreprises TPE/PME situées à :
 - 69 % dans la Haute-Garonne,
 - 31 % dans l'Hérault.
- Thématiques des projets financés « e-santé » :
 - 5 projets « dispositif médical connecté »,
 - 3 projets « plateforme données de santé »,
 - 3 projets « algorithme innovant, hub médical »,
 - 1 projet « automatisation »,
 - 1 projet « outil de gestion ».







Bilan de l'AMI "Santé Numérique"



Présentation de l'AMI Santé Numérique





Ouvert du 1er mars au 16 juin 2021

Objectifs:

- identifier sur le territoire français les **acteurs économiques** concernés et recueillir leurs propositions de projets
- identifier des **projets prioritaires** qui seront rapidement financés, mais aussi de préfigurer de futurs appels à projets

Public cible:

Entreprises, laboratoires de recherche et établissements de santé ou médicosociaux venant en soutien de ces entreprises

Thématiques en accord avec la stratégie d'accélération Santé Numérique :

AXE 1: Dispositifs médicaux numériques

AXE 2 : Collecte et/ou structuration des données de santé

AXE 3: Autres



Présentation de l'AMI Santé Numérique





Comité de décision pour attribution des aides :

- Composé de personnes du ministère de la santé, du ministère de la recherche, du ministère de l'économie, du SGPI et de BPI France
- Ce qui est examiné : retombées à court terme financière et en création d'emplois, qualités du business model et du business plan, maturité du projet
- Triptyque important : impact clinique important, différenciation produit / concurrence et retombées économiques/emplois



Bilan national des candidatures





197 dossiers déposés 16 à la 1^{ère} vague (12 avril 2021) 181 à la 2^{nde} vague (16 juin 2021)

450 structures mobilisées **53 896** salariés concernés

Assiette totale initiale: 1 143 854 070 €



Répartition géographique des 197 chefs de file des candidatures



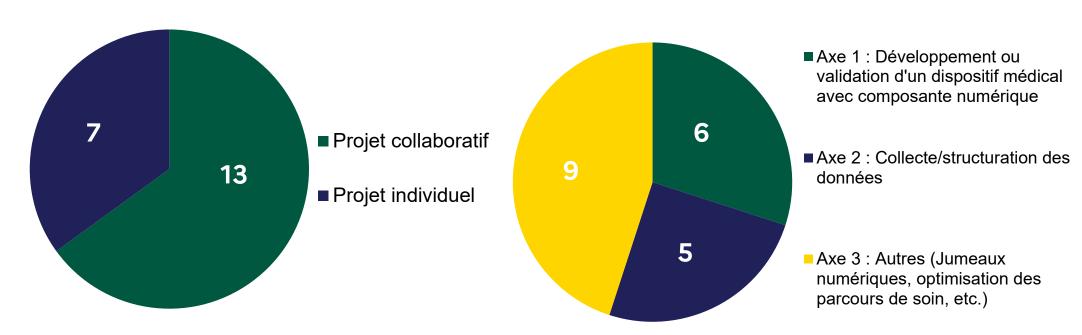
Bilan des candidatures en Occitanie





20 dossiers déposés avec chef de file en Occitanie (+ 9 dossiers avec structures partenaires)

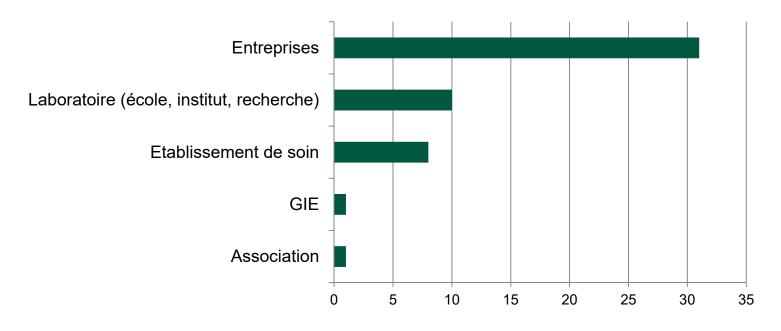
Assiette totale : 81 614 574 €





Bilan des candidatures en Occitanie



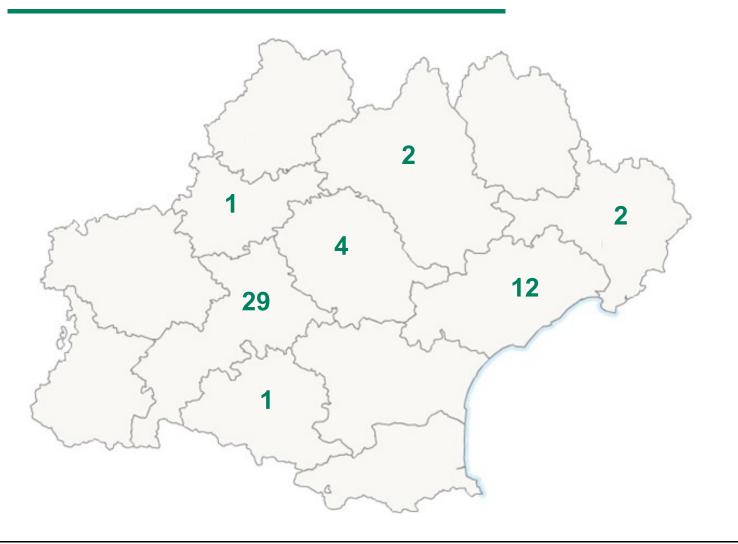


51 structures mobilisées dont 31 entreprises



Bilan des candidatures en Occitanie





Répartition des 51 structures mobilisées

Effectif 13 964 salariés

dont 3 925 salariés dans les entreprises



Résultats de l'AMI



- Instruction des dossiers toujours en cours taux de sélection d'environ 10%
- Trois premiers projets (hors Occitanie) sont d'ores et déjà lauréats de la première relève de l'AMI, représentant un budget total de 7,7M€ et seront soutenus à hauteur de 3,5M€.
- Les premiers projets lauréats permettront le développement de solutions de médecine personnalisée améliorant la prévention et la prise en charge des patients tout en créant de la valeur sur le territoire national :
 - développement d'une application permettant la prise en charge personnalisée des effets indésirables des médicaments (Synapse Medicine, Nouvelle Aquitaine);
 - développement d'une thérapie digitale pour la prise en charge des troubles du langage (bMotion technologies, lle de France);
 - montée en puissance et internationalisation d'un service de recommandations vaccinales personnalisées (Syadem, Nouvelle Aquitaine).



Et en Occitanie?





- Faible succès des candidatures régionales...
- O Motifs de refus :
 - beaucoup de candidatures hors sujet (environ 1/3), pour rappel, l'AMI visait 3 axes
 - o dossiers incomplets et insuffisances relevées sur les points suivants :
 - o Retombées économiques et en terme d'emploi
 - o Business model
 - Business plan
 - Détails des coûts du projet (notamment R&D)
 - o projets pas suffisamment matures ou qui doivent poursuivre leur dvt

Notifications de décision reçues (pour les consortium, seul le chef de file a reçu la notification). Les entreprises candidates à l'AMI santé numérique peuvent obtenir des informations sur leur candidature à l'adresse suivante : strategiesacceleration@bpifrance.fr



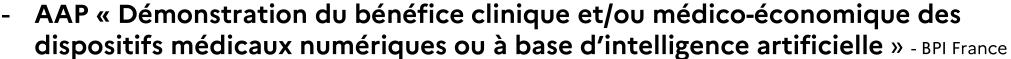


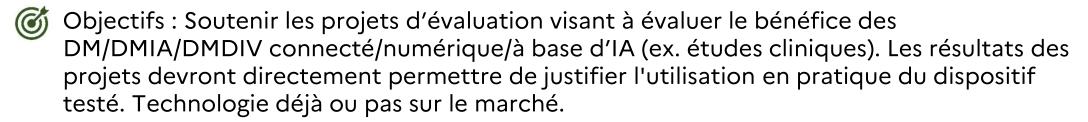


LES DISPOSITIFS EN COURS ET A VENIR











Budget ? 20 M€/an, AAP récurrent



Quand ? Ouvert, 16/09/2021 au 02/03/2022 12h



Type de projet : Mono partenaire ou collaboratif (avec au moins 1 étab de santé)

Publics ou privés

Assiette de dépenses : entre 200 k€ et 5 M€

Durée du projet : 12 à 48 mois

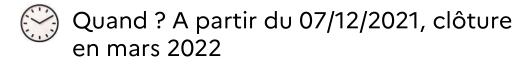
Cahier des charges sur site BPI France : https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-evaluation-du-benefice-medical-et-ou-economique-des-dispositifs-medicaux-numeriques-ou-a-base-dintelligence-artificielle

Contact: strategies-acceleration@bpifrance.fr





- AAP « nouveaux usages du numérique en santé » guichet « concours I-nov »
- Objectifs : soutenir les projets de R&D de rupture des startups et PME du secteur
 - Budget ? 50 M€ au total (+/- 10 M€ par vague, 1 vague/an pendant 5 ans)





Type de projet : projet individuel porté par une start-up ou PME







- AAP « imagerie médicale » - guichets « concours I-Nov et I-Démo »

Objectifs : Soutenir les projets visant à reconstruire une filière de l'imagerie médicale en France - Projets mono partenaire et collaboratifs



Budget ? 95 M€ au total :

fonds i-Nov: +/- 4 M€ par vague,1 vague/an pendant 5 ansfonds i-Démo: selon relève et projets)

Quand? 2 guichets possibles pour candidater <u>i-Nov:</u> à partir du 07/12/2021, clôture en mars 2022, projet individuel start-up/PME <u>i-Démo</u>: guichet ouvert jusqu'au 03/05/2022 12h, projet individuel ou collaboratif (au moins 1 entreprise)

Guichet i-Démo:

https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-i-demo Type de projets :

- Projets mono-partenaire ou collaboratifs (industriels, recherche et ev. utilisateur final; a minima 1 PME ou ETI dans la limite de 6 partenaires)
- assiette de dépenses > 2M€ pour projets individuels et 4M€ pour projets collaboratifs







- Guichet « accompagnement règlementaire, qualité et clinique » - BPI France

Objectifs : Accompagner les entrepreneurs du secteur dans leurs démarches de process qualité, de marquage CE DM, d'écriture de protocole d'étude clinique par des experts.



Budget ? Pas encore communiqué



Quand? A partir du \$1 2022



Type de porteur : start-up, PME, ETI

AAP « télémédecine et handicap » - guichet « concours I-nov »
 Objectifs ? Faire émerger des solutions de télémédecine accessibles aux personnes en situation de handicap – thématiques en cours d'identification



Budget ? 5 M€ au total (+/- 2,5 M€ par vague, 2 vagues)



Quand? A partir du 07/12/2021, clôture en mars 2022



Type de projets : projets individuels par Start-up ou PME







AAP « Tiers-lieux d'expérimentation »

Objectifs : action qui vise à installer et financer des programmes d'expérimentation dans des structures sanitaires et médico-sociales et associant la médecine de ville afin de valider les bénéfices médico-économique des services et accélérer leur accès au marché



Budget : 63 M€ au total, récurrent



Quand : Fin 2021- début 2022



Type de projets : individuel (établissement de santé, public ou privé) ou consortium (avec chef de file établissement de santé public ou privé)





Merci pour votre attention

Maryline CROVISIER : <u>maryline.crovisier@dreets.gouv.fr</u>

Charlotte BEZIAN-MEYER: charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr

Service économique de l'Etat en région - DREETS Occitanie

Présentation qui ne peut être copiée, transmise ou dupliquée partiellement ou dans son intégralité sans autorisation préalable de la DREETS Occitanie.